

Nombre de membres : 34

N°2021-79

En exercice : 33

Abstentions : 0

Présents : 27

Exprimés : 32

Pouvoirs : 5

Pour : 32

Votants : 32

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt et un, le jeudi 28 octobre à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de Réunion Communautaire de La Monnerie à CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 22 octobre deux mille vingt et un.

Présents : Christophe Gérourard, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Louis Furlaud, François Chaulet, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Joël Vilard, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Hervé Mazeaud, Pierre Hachin, Jérôme Suet,

Suppléants présents :

Pouvoirs : Maryse Thomas délégation à Chantal Chabot, Pierre Varachaud délégation à François Chaulet, Jean Maynard délégation à Christian Vignerie, Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Bertrand Jayat délégation à Charles-Antoine Darfeuilles

Secrétaire de séance : Sylvie Germond

Objet : CDDI de 4^{ème} génération. Autorisation donnée à Monsieur le Président de présenter des dossiers de demande de subventions. Modification du système de chauffage du siège de la Communauté de Commune, et remplacement par une chaudière bois. Isolation thermique du bâtiment accueillant le siège de la Communauté de Commune à La Monnerie.

Monsieur le Président rappelle que les CDDI de 3^{ème} génération sont en train de se terminer. A compter de janvier 2022, la quatrième génération de ces contrats sera mise en œuvre.

Ces contrats de 4^{ème} génération devront répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser la transition écologique des territoires, notamment en lien avec les PCAET et les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) portés par les territoires
- Soutenir les investissements qui participent à l'amélioration du cadre de vie en milieu rural et participent au maintien et à la vitalité du tissu économique local
- Renforcer l'attractivité touristique des territoires
- Accompagner le développement économique des territoires, au titre de la solidarité territoriale
- Favoriser l'insertion et la promotion de l'emploi
- Poursuivre et achever le déploiement de la fibre optique
- Accompagner les évolutions en terme d'exercice des compétences, notamment en matière d'eau potable, d'assainissement et de prévention des inondations (GEMAPI)
- Poursuivre l'accompagnement financier des opérations qui s'inscrivent dans le cadre du transfert de la compétence déchets

A ce jour, la Communauté de Communes souhaite d'ores et déjà déposer des dossiers de demandes de subvention dans le cadre de cette 4^{ème} génération de contrat. Ce dossier de demande de subvention porte sur la modification du système de chauffage du siège de la Communauté de Communes, et remplacement de l'actuelle chaudière fuel par une chaudière à bois, ainsi que sur l'isolation du bâtiment accueillant le siège de la Communauté de Communes.

Le plan de financement prévisionnel du changement de la chaudière fuel par une chaudière bois est le suivant :

Montant total des dépenses H.T (hors MO)	121 578,00 €
Montant total des dépenses TTC (hors MO)	145 893,60 €

FINANCEMENT

Subvention Conseil Départemental CDDI (20 %)	24 315,60 €
Subvention Etat DETR (20 %)	24 315,60 €
Subvention Etat DSIL CRTE (10%)	12 157,80 €
ADEME (26%)	31 993,50 €
F.C.T.V.A.	23 932,38 €
Fonds propres	29 178,72 €
TOTAL	145 893,60 €

Le plan de financement prévisionnel du projet d'isolation du bâtiment accueillant le siège de la Communauté de Communes (1^{ère} tranche hors éclairage LED) est le suivant :

Montant total des dépenses H.T (hors MO)	59 695,00 €
Montant total des dépenses TTC (hors MO)	71 634,00 €

FINANCEMENT

Subvention Conseil Départemental CDDI (20 %)	11 939,00 €
Subvention Etat DETR (20 %)	11 939,00 €
Subvention Etat DSIL CRTE (10%)	5969,50 €
ADEME (15%)	8954,25 €
CEE (15%)	8954,25 €
F.C.T.V.A.	11 750,84 €
Fonds propres	12 127,16 €
TOTAL	71 634,00 €

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention au titre des CDDI de 4^{ème} génération auprès de monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre du dossier de modification du système de chauffage du siège de la Communauté de Communes, et du remplacement de la chaudière fuel par une chaudière à bois.

- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention au titre des CDDI de 4^{ème} génération auprès de monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre du dossier d'isolation du bâtiment accueillant le siège de la Communauté de Communes (1^{re} tranche hors éclairage LED).

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD